

Mesures de prévention

- l'usage de parfums et d'eaux de toilettes est déconseillé car ils attirent les insectes,
- porter des vêtements couvrants, sans couleur vive,



- en cas d'allergie connue, se faire prescrire par le médecin traitant ou l'allergologue une trousse d'urgence à garder sur soi,
- en cas d'une première réaction allergique, consulter immédiatement le médecin traitant est indispensable. L'avis d'un allergologue est conseillé,
- il est également vivement conseillé d'informer le médecin du travail en cas d'allergie.

Nous contacter

- > Par mail :
santesecurite@msa49.msa.fr
- > Par téléphone :
02 41 31 75 75



vous guider



D'après une conception de la MSA d'Alsace - Crédits photos : CCMSA service image(s) - Impression : MSA49 - Avril 2019

Conduite à tenir en cas de piqûre d'hyménoptères (abeilles, guêpes, frelons...)

■ MSA Santé pratique



■ Manifestations ou signes cliniques possibles

Les réactions locales :

En général, suite à une piqûre d'hyménoptère, il y a toujours une réaction locale ou loco-régionale ; il s'agit d'une plaque rouge et douloureuse au point d'inoculation, parfois indurée et plus ou moins étendue ; cela régresse le plus souvent spontanément sans laisser de séquelles (si absence de complications) en 24-48h.

Attention, les piqûres siégeant sur la face, le cou, dans la bouche ou la gorge, peuvent entraîner des réactions spectaculaires.

Les réactions générales, allergiques :

Ce sont les réactions à distance du point de piqûre ; le délai d'apparition est généralement court (inférieur à 30 minutes) ; cela peut être une urticaire généralisée (éruption ou plaques rougeâtres plus ou moins étendues et plus ou moins surélevées), un œdème (gonflement), un malaise, une anxiété, une confusion, une oppression thoracique, des difficultés respiratoires, une perte de connaissance, voire un arrêt cardiaque.



Le plus souvent bénignes, les piqûres d'hyménoptères peuvent être à l'origine de réactions allergiques sévères, voire mortelles, nécessitant une prise en charge médicale rapide

■ Que faire en cas de piqûre ?

En cas de réactions locales :

- ▶ isoler au calme la personne et l'asseoir ; il s'agit de retirer la personne de la présence d'autres hyménoptères et donc d'éviter de se refaire piquer (les piqûres multiples sont un critère de gravité),
- ▶ comme pour une plaie, désinfecter et maintenir au propre ; faire vérifier par un médecin la vaccination anti-tétanique et lui faire retirer l'aiguillon resté en place,
- ▶ retirer sans attendre les bagues en cas de piqûre aux doigts ou à la main,
- ▶ un pansement alcoolisé ou l'application d'une poche de froid peut soulager la réaction,
- ▶ surveiller l'apparition de signes de gravité dans les 30 minutes qui suivent la piqûre,
- ▶ ne pas hésiter à composer le 15 ou le 112 en cas d'intolérance à la douleur, d'absence d'évolution favorable ; et/ou de consulter un médecin à distance en cas d'apparition de complications dans les 24 à 48h,
- ▶ contacter systématiquement et immédiatement le 15 ou le 112, en cas de piqûre sur un terrain allergique connu, quel qu'il soit.

En cas de réactions allergiques généralisées :

Appeler immédiatement le 15 ou du 112 et appliquer les consignes de secourisme habituelles, notamment en cas de détresse respiratoire, de perte de connaissance, d'arrêt cardiaque.